



# JUDO CLUB TOURNEFEUILLE

## Inscription saison 2026/2027

### NOTICE À CONSERVER

Bienvenue au JUDO CLUB TOURNEFEUILLE,

Vous trouverez dans ce document des renseignements concernant les formalités d'inscription, des informations pour la saison 2026/2027, les horaires des cours et les tarifs.

Le club se réserve le droit d'annuler certains créneaux en fonction du nombre d'inscrits et de répartir les adhérents sur les autres cours proposés pour la même tranche d'âge.

Les cours s'adressent aux enfants à partir de 4 ans révolus (nés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022) et aux adultes.

Le certificat médical, obligatoire pour l'obtention de la licence fédérale, une première fois après 18 ans puis aux âges multiples de 5 (30 35 40 45 ...) atteint dans la saison (avant 31.08.2027), doit porter la mention : « **absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition** ». Pour les mineurs et les autres âges (19-29, 31-34, ..) la fourniture de l'attestation du questionnaire de santé sport QS-SPORT (CERFA N°15699\*01) remplie et signée à l'inscription est suffisante. Seuls les judokas dont les dossiers d'inscription sont à jour, **seront autorisés à « monter sur le tatami »**.

La cotisation au club est annuelle et s'y ajoute le prix de la licence fédérale obligatoire (sauf si déjà prise ailleurs). **Elle est non remboursable**. Pour les tarifs et les horaires, voir feuille page suivante.

#### Règles de sécurité :

**Nous vous rappelons une consigne stricte concernant la prise en charge des jeunes judokas :**

- les jeunes sont pris en charge par l'encadrement du JCT seulement à partir du moment où ils ont été confiés au professeur.
- il appartient aux parents de les prendre en charge dans l'enceinte du dojo dès la fin du cours.

**En aucun cas, les enfants ne doivent attendre leurs parents à l'extérieur du dojo, sur le parking.**

#### Infos et Coordonnées :

Des informations peuvent vous être communiquées lors des séances d'inscription, lors de l'assemblée générale qui aura lieu à l'automne, lors des permanences du bureau les mercredis ou samedis (heures à préciser), dans les documents qui vous seront distribués toute l'année par les enseignants, ou sur le site Internet.

**Merci de bien vouloir renseigner correctement votre / vos adresse.s mail sur HelloAsso** afin de vous communiquer durant l'année les dates des animations organisées par le club (Assemblée Générale, Galette des rois / Cérémonie des vœux, Animation Jeunes, Coupe inter-club Jacques Ribière, Cérémonie de remise des grades). **Merci aussi d'adresser un message permettant de confirmer votre adresse mail à [judoclubtournefeuille@yahoo.fr](mailto:judoclubtournefeuille@yahoo.fr) en précisant le nom du judoka.**

**Tenue à prévoir** : 1 judogi (Kimono), des zooris (sandales, tongs,...), ceinture et 1 bouteille d'eau.

Retrouvez toute l'info de notre club sur le site du Judo Club Tournefeuille :  
[www.judo-tournefeuille.com](http://www.judo-tournefeuille.com) ou sur le [groupe Facebook Judo Club Tournefeuille](#)

Dans l'attente de vous rencontrer au dojo1 (78 avenue du Général de Gaulle), nous vous souhaitons une bonne saison sportive.

## Reprise des cours la semaine du lundi 7 septembre 2026

Pour nous joindre: [judoclubtournefeuille@yahoo.fr](mailto:judoclubtournefeuille@yahoo.fr) ou : 07 66 30 77 91

Anne KALCK  
Présidente

Philippe BACCOU  
vice-Président

Christine Coppee  
Secrétaire

COURS déterminé par l'âge	Né(e) en		HORAIRES	Professeur	DUREE
Eveil-A (4 ans révolus)	2021 et avant 01.09.2022		Mercredi 14h00-15h00	Amélie	1H00
Eveil-C	2021		Mercredi 17h30-18h30	Corinne	1H00
Eveil-S	2021		Jeudi 18h30-19h30	Styves	1H00
mini-Poussin-1 (MP1b)	2020		Mercredi 15h00-16h00	Amélie	1H00
mini-Poussin-1 (MP1c)	2020		Mardi 17h00-18h00	Amélie	1H00
mini-Poussin-2 (MP2c)	2019		Mardi 17h00-18h00	Corinne	1H00
mini-Poussin-2 (MP2a)	2019		Mercredi 14h00-15h00	Yvan	1H00
Poussin-1	2018		Lundi 18h30-19h30 & Vendredi 17h00-18h00	Corinne	1H00 1H00
Poussin-2	2017		Mardi 18h00-19h00 & Vendredi 18h00-19h00	Corinne	1H00 1H00
Benjamin (1&2)	2016-2015		Mercredi 16h00-17h30 & Vendredi 18h30-19h45	Yvan	1H30 1H15
Minimes (1&2)	2014-2013		Mardi 18h00-19h30 & Mercredi 16h00-17h30	Amélie	1H30 1H30
ADULTES (Cadets, Juniors, Seniors, Vétéran)	2012 & avant		Lundi 18h30-20h00 & Mercredi 18h30-20h00	Cyril	1H30 1H30
Entraînements Katas	selon activité		Mercredi 15h00-16h00	Yvan	1H00
Perfectionnement judo / katas / Renforcement musculaire	selon activité		Samedi 14h00-17h00	tous profs	3H00
JUJITSU	2010 & avant		Samedi 10h00-12h00	Yvan à confirmer	2H00
TAISO	2010 & avant		Mercredi 17h30-18h30	Amélie	1H00
Jujitsu + Taïso	2010 & avant		voir les 2 lignes précédentes		3H00
TAISO Santé	séniors		Mercredi 13h00-14h00	Amélie	1H00

Licence France Judo (FFJDA): obligatoire - incluse dans la cotisation annuelle si contre  46,00 €	TARIFS	COURS	ANNEE JCT	en 3 fois		
		Eveil, Mini-Poussin, Taïso (seul)	192 €	3 x 64 €		
		Poussins, JUJITSU	225 €	3 x 75 €		
		Benjamin, Minime, Adultes Jujitsu + Taïso	240 €	3 x 80 €		

Si plusieurs Judokas de la même famille (Frères, Sœurs, Père, Mère) : -10 € chacun

Le dossier d'inscription complet comprend :

- l'inscription sur HelloAsso
- le certificat médical : cf France Judo : besoin 1 fois après 18 ans puis à 30 35 40 45 ... ans ou l'attestation de Santé, si le questionnaire est rempli OK ou l'attestation parentale de santé, pour les mineurs si questionnaire OK (sinon : avis médical et certificat d'absence de contre-indication)
- le paiement de l'inscription : voir inscription sur HelloAsso  
possibilités hors CB sur HelloAsso: Espèces, chèques ANCV (pas de coupons sport)

Pour tout cas particulier voir le Trésorier du J.C.T.

# Règlement intérieur du JCT

## Préambule

Le JCT est une association ; les membres de son comité directeur sont des bénévoles. Ils feront leur possible pour vous répondre dans les meilleurs délais, en fonction de leurs autres contraintes, familiales ou professionnelles

Toute aide de la part des judokas, et de leurs parents, en particulier pour les manifestations, sera grandement appréciée.

## Article I : les structures

Le « Judo Club de Tournefeuille » (JCT), club affilié à la Fédération Française de Judo (FFJDA), dispense des cours de judo, jujitsu et taïso. Ces cours sont assurés par des professeurs diplômés d'Etat.

Le siège social du JCT est la Maison des Arts Martiaux, 78 avenue Charles de Gaulle à Tournefeuille.  
Pour tout renseignement, joindre le secrétariat au 07 66 30 77 91  
ou s'adresser aux professeurs avant ou après leur cours.

## Article II : les admissions

Les admissions dans les différents cours de judo et jujitsu se font par inscription auprès du secrétariat.

## Article III : les inscriptions

Les cours s'adressent aux enfants à partir de 4 ans révolus et aux adultes.

Le certificat médical, obligatoire pour l'obtention de la licence fédérale, doit porter la mention « absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition », seuls les judokas dont les dossiers d'inscription sont à jour, sont autorisés à « monter sur le tatami »

Le certificat médical est demandé à 18 ans, pour toute première inscription à partir de 18 ans, puis à 30 35 40 45 ..... 95 100 105 .... ans. Pour tous les autres âges, une attestation de santé est suffisante (si les réponses au questionnaire de santé sont toutes négatives).

[dossier à jour = inscription sur HelloAsso avec paiement et certificat médical ou attestation de santé]

## Article IV : responsabilité

Nous vous rappelons une consigne stricte concernant la prise en charge des jeunes judokas :  
Les jeunes sont pris en charge par l'encadrement du JCT seulement à partir du moment où ils ont été confiés au professeur,

Les parents doivent donc s'assurer que le professeur ou son remplaçant est bien présent au dojo.

Il appartient aux parents de les prendre en charge dans l'enceinte du dojo dès la fin du cours.

En aucun cas, les enfants ne doivent attendre leurs parents à l'extérieur du dojo, sur le parking.

Lors des inscriptions ou ré-inscriptions, une autorisation écrite est demandée aux parents des élèves mineurs permettant à ces derniers de quitter seuls le dojo à l'issue de leurs cours.

## **Article V : modalités de paiement**

La cotisation est annuelle ; elle est fixée chaque année lors de l'assemblée générale de l'association pour l'année suivante, et éventuellement amendée en Comité Directeur en fin de saison précédente ; elle ne comprend pas le prix de la licence France Judo (FFJDA). Le règlement s'effectue lors de l'inscription. A partir de cette saison, pour faciliter les inscriptions, le club propose de s'inscrire et payer la cotisation via HelloAsso. L'utilisation de chèques ANCV ou d'espèces restera possible. Les autres demandes seront étudiées au cas par cas par les responsables du JCT.

La cotisation est annuelle et non remboursable.

## **Article VI : congés scolaires**

Les cours ne sont pas assurés pendant les congés scolaires qui sont les mêmes que ceux imposés par le Ministère de l'Education Nationale.

Des stages pourront cependant être proposés durant ces périodes. Vous en serez directement informés par les professeurs ou par mail. Ils seront assurés en fonction du nombre d'inscrits.

## **Article VII : discipline**

Tout manquement grave à la discipline sera sanctionné par le professeur du cours concerné. La sanction peut aller de la mise à l'écart pendant un cours (le judoka est écarté mais toujours sous la surveillance du professeur) à l'exclusion pour un ou plusieurs cours suivants : la famille est alors avertie en fin de cours lorsqu'elle vient rechercher le judoka ou par mail ou téléphone si le judoka est autorisé à rentrer seul.

## **Article VIII : information**

Chaque adhérent au Judo Club de Tournefeuille reçoit un exemplaire du présent règlement intérieur.

Ce document est par ailleurs affiché dans le dojo. Il en résulte une acceptation tacite de ses dispositions.

L'ensemble des élèves est régulièrement informé du calendrier des compétitions, le déplacement sur le lieu de celles-ci est assuré par les parents.

*Mot du comité : nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider dans l'organisation et la vie du Club. Si vous souhaitez vous investir un peu, beaucoup, ou pourquoi pas passionnément, nous vous invitons chaleureusement à nous contacter ; nous vous ferons une place avec grand plaisir !*